

DOCUMENTATION DU COMPAGNON ASP



MANUEL UTILISATEUR

VERSION 1.0 / SEPTEMBRE 2011

Rédacteur
Gilles Mankowski
19/09/2011

CONTENU

Pre requis.....	3
Introduction.....	3
Comment fonctionne l'ASP ?	4
Un processus en 4 étapes	4
Schéma simplifié	5
Schéma détaillé.....	6
Les modes de communication de l'ASP	7
Le mode réseau local	7
Le mode FTP.....	7
Le mode Email	7
Le choix du mode de communication.....	8
Installation.....	9
Modules Administration	9
Module Utilisateur	12
Première Utilisation	13
Cas 1 : Réseau local	13
Paie vers ASP.....	13
Saisie de paie.....	20
ASP vers Paie.....	20
Conseil relatifs à la mise en place	21
Environnement.....	21
Paramétrage	21
Formation	22
Administrateur de l'ASP	22
Client de l'ASP	22

PRE REQUIS

Systeme d'exploitation minimum requis :

- Windows XP , Windows Vista, Windows Seven
- Windows Serveur 2003 / 2008.

Les environnements suivants ne sont pas supportés : Windows 98, Windows Millenium, Windows 2000

Configuration matérielle minimale requise :

- Processeur X86 / X64 à 2Gh
- 1Go de RAM (2Go pour Windows Seven)

Configuration logicielle minimale requise :

- SAGE Paie 100/500 (base propriétaire ou SQL ou SAGESQL)
- Drivers ODBC.
- Microsoft Framework 2.0 ou plus.

INTRODUCTION

VOUS ALLEZ GAGNER ... DU TEMPS !

Le Compagnon «Assistant Saisie de Paie» s'adresse aux responsables de paie qui souhaitent déléguer une partie de la saisie des variables de paie.

Ce produit Compagnon peut s'utiliser dans une optique de délégation de travail de saisie soit en local (par exemple le bureau d'à côté), soit avec un site décentralisé (filiale, autres sites...).

Il s'interface pleinement avec la paie Sage, est très simple d'utilisation et garantit la confidentialité des données.

Vous allez gagner beaucoup ... de temps !

UN PROCESSUS EN 4 ETAPES

Le CoMPAGNoN ASP a pour finalité de simplifier la saisie tout en minimisant les opérations d'administration nécessaires à la communication entre le site hébergeant la paie et les sites dédiés à la saisie des données. La mise en place d'un processus permettant de saisir les données liées à une période de paie peut donc se dérouler comme suivant :

À partir de votre paie Sage vous allez d'abord, extraire les données relatives à votre dossier de paye et les mettre à disposition d'un utilisateur. Votre « correspondant » saisira alors les données simplifiées (absence, congés, tickets-restaurants, création de salarié...) puis vous les retournera aussi simplement. Vous n'aurez alors plus qu'à générer les fichiers SAGE correspondant à ces données, puis les intégrer dans votre paie, pour enfin éditer vos bulletins de paie.

Il y a, au minimum, deux intervenants qui interagissent avec les différents modules du CoMPAGNoN ASP afin de réaliser la saisie des données d'une période de paie :

L'administrateur :

C'est généralement le responsable de la paie qui à une compétence forte en paie SAGE et qui utilise les modules d'administration de la paie ('ASP vers Paie' et 'Paie vers ASP') afin de mettre à disposition des utilisateurs les périodes de paie, de récupérer celles-ci et bien sûr de les traiter et contrôler afin de les intégrer dans la paie SAGE.

L'utilisateur :

C'est habituellement un personnel qui a une compétence faible ou inexistante de la paie et qui utilisera donc la saisie simplifiée des données du module 'assistant de saisie de paie' afin de renseigner les informations relatives à la période paie : ajout ou modification des fiches salariés, valeurs de bases, événements, ...

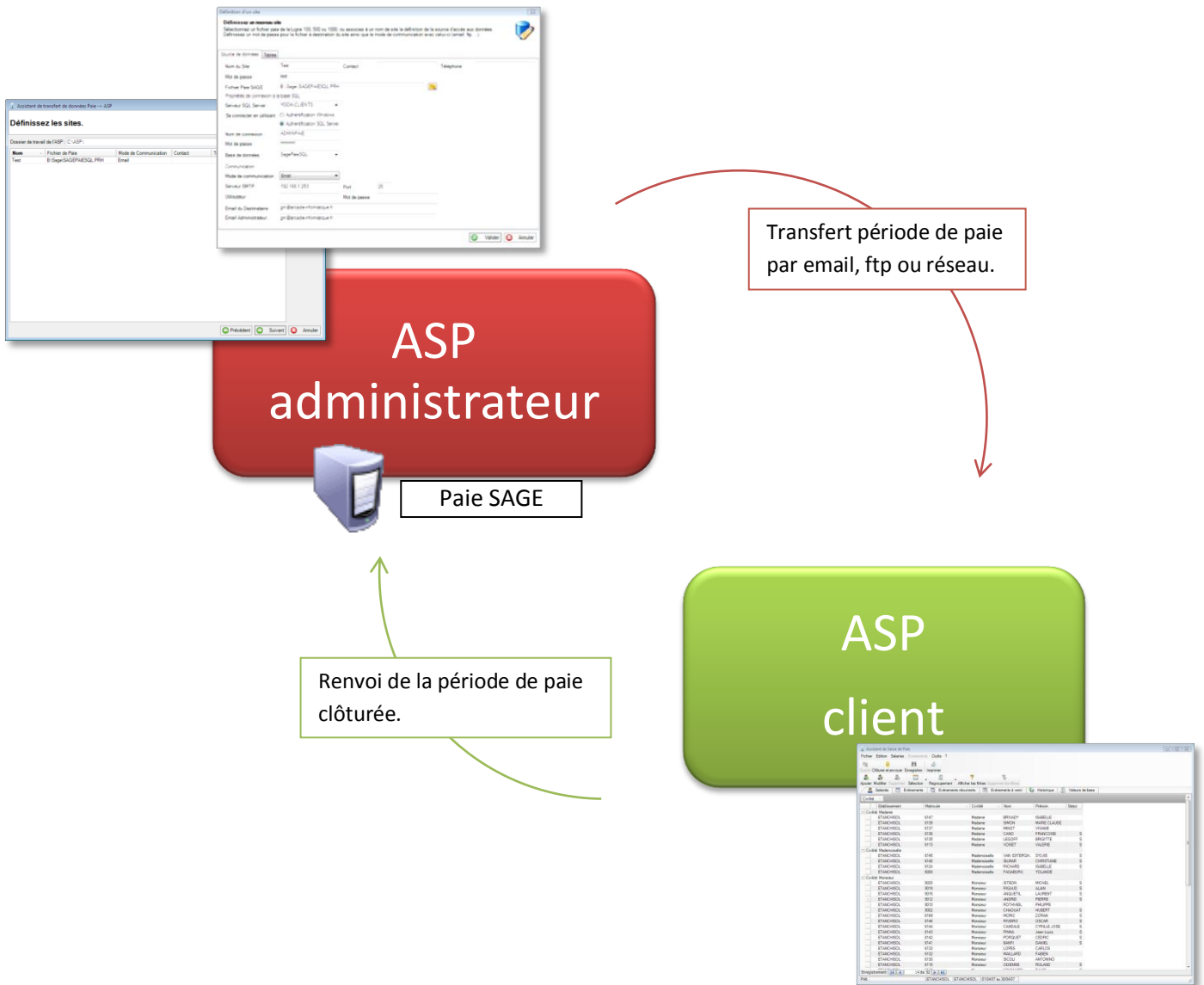
Un processus type de saisie via le CoMPAGNoN ASP se déroule donc en seulement 4 étapes :

Etape N°	Administrateur	Utilisateur	Applications(s) utilisé(es)
1	Extrait et mets à disposition des utilisateurs des sites les données issues de la paie.		'Paie vers ASP'
2		Saisie les données simplifiées (absences, congés, infos salariés) et clôture la période de paie.	'Assistant de Saisie Simplifiée'
3	Récupère, contrôle et converti au format SAGE les données saisies par les utilisateurs des sites.		'ASP vers Paie' 'Assistant de Saisie Simplifiée'
4	Importe les fichiers salariés, événements et valeurs de base.		Paie SAGE

SCHEMA SIMPLIFIE

Schéma de fonctionnement simplifié

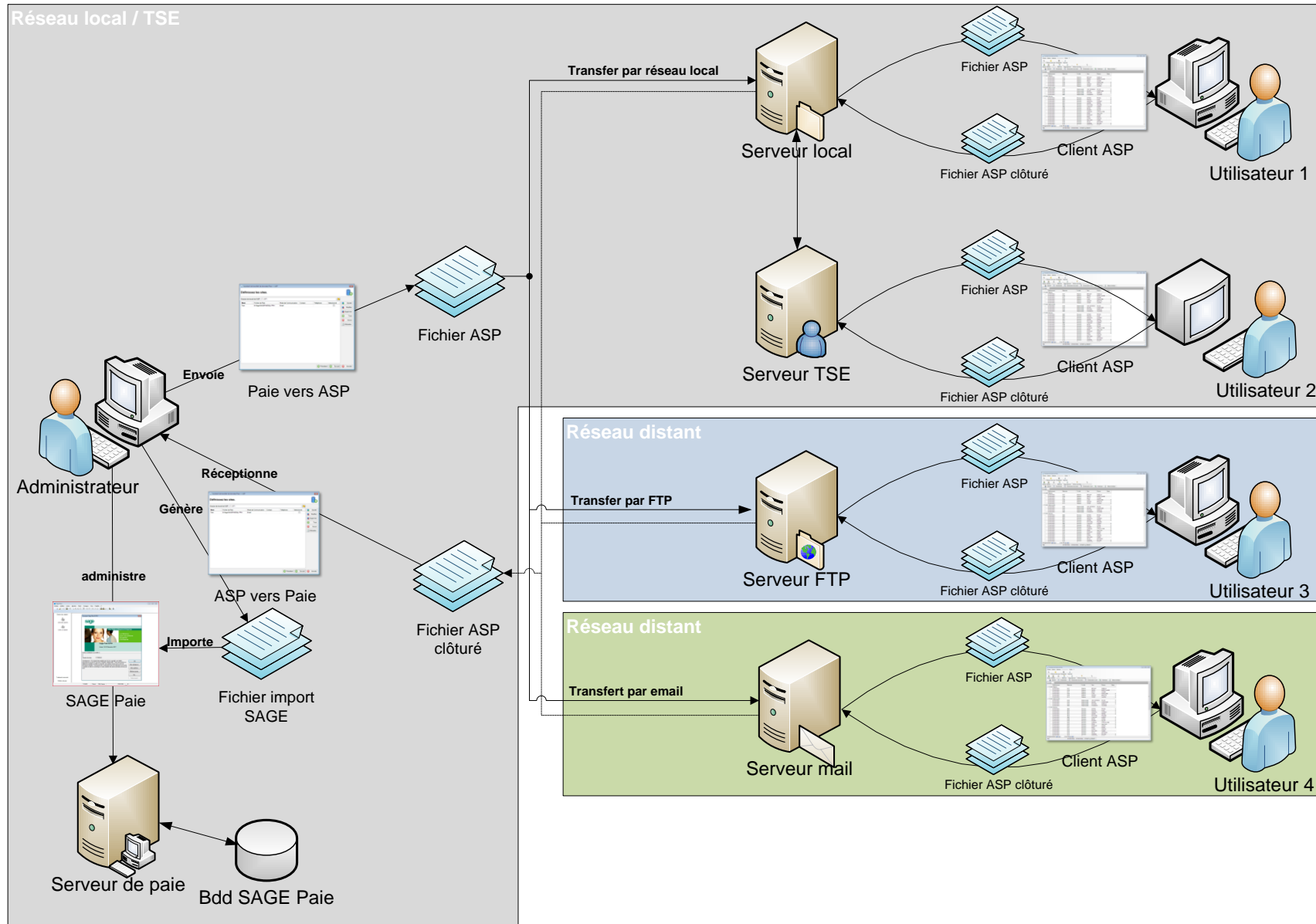
« **ASP administrateur** » est installé sur le poste dédié ou sur le serveur. Il permet de générer et de traiter les données à destination ou provenant des sites de paie (étapes 1,3 et 4).



« **ASP client** » est installé sur les postes des utilisateurs locaux ou distants.

Il permet de visualiser, modifier ou créer les informations des fiches salariés, de saisir les événements de paie et les valeurs de base (étape 2).

SCHEMA DETAILLE



LES MODES DE COMMUNICATION DE L'ASP

Le schéma détaillé présente une vision globale des possibilités de déploiement du CoMPAGNoN ASP. Suivant la configuration réseau et les moyens de communication disponibles sur le site principal et les sites distants où vous déploierez le CoMPAGNoN ASP vous pourrez utiliser un ou plusieurs de ces modes de communication. La communication entre la partie serveur (modules 'Paie vers ASP' et 'ASP vers Paie') et la partie cliente du CoMPAGNoN ASP peut donc s'effectuer de trois façons différentes :

LE MODE RESEAU LOCAL

Ce mode de fonctionnement est utilisé lorsque les utilisateurs et l'administrateur du CoMPAGNoN ASP travaillent sur le même réseau physique (ou logique : TSE). Tous les utilisateurs partageant une même ressource peuvent donc échanger avec l'administrateur les données traitées et échangées par les différents modules du CoMPAGNoN ASP. En effet les fichiers seront stockés et échangés par l'ASP sur un répertoire de travail commun (généralement un dossier d'un serveur de données).

LE MODE TSE

Ce mode de fonctionnement s'apparente plutôt à un contexte d'utilisation des clients ASP qui utilisent donc un mode de communication réseau local. Il se distingue par le fait que les clients ASP ne sont pas installés sur les postes des utilisateurs, mais au sein du serveur TSE qu'ils utilisent. Tous les échanges de fichiers entre la partie administrateur de l'ASP et les clients ASP se font alors sur une ressource locale sur ce même serveur TSE.

Important :

L'utilisation du 'module utilisateur' du CoMPAGNoN ASP en mode réseau local ou TSE impose que les 'opérateurs utilisateurs' disposent de droits suffisants (lecteur/écriture) sur le répertoire de travail de l'ASP.

L'utilisation du 'module utilisateur' du CoMPAGNoN ASP en mode réseau local ou TSE impose que l'opérateur 'administrateur' dispose de droits suffisants (lecteur/écriture) sur le répertoire de travail de l'ASP et sur le répertoire où a été installé celui-ci.

LE MODE FTP

Ce mode de fonctionnement est utilisé lorsque les utilisateurs et l'administrateur du CoMPAGNoN ASP travaillent sur des réseaux distincts. Chacun des utilisateurs pouvant être sur un réseau distinct, les données échangées entre le module administrateur et le module utilisateur le sont via un serveur de FTP (File Transport Protocol).

LE MODE EMAIL

Ce mode de fonctionnement est utilisé lorsque les utilisateurs et l'administrateur du CoMPAGNoN ASP travaillent sur des réseaux distincts. Chacun des utilisateurs pouvant être sur un réseau distinct, les données échangées entre le module administrateur et le module utilisateur le sont par l'envoi et la réception d'emails. Ce mode de fonctionnement est moins transparent pour les utilisateurs/administrateur, car il les oblige à ouvrir une pièce jointe d'un email (fichier ASP.capzi) afin de travailler sur une nouvelle période de paie.

Important :

Lors de l'envoi d'email par le CoMPAGNoN ASP ; le système hôte, si il est équipé d'un antivirus peut lui refuser cette fonctionnalité (pour des raisons de sécurité). Veuillez donc à ce que l'antivirus autorise bien le CoMPAGNoN ASP à envoyer des emails.

Le client ASP et l'outil de messagerie doivent être installés sur le même poste ou au sein de la même session afin que l'ouverture de la pièce jointe par l'outil de messagerie puisse déclencher l'ouverture de l'ASP

LE CHOIX DU MODE DE COMMUNICATION

Comme nous l'avons vu précédemment, en fonction de vos besoins, la partie serveur et la partie cliente de l'ASP peuvent communiquer à travers le réseau local, à travers un serveur FTP ou via l'échange de courrier électronique.

En fonction des contraintes de l'environnement dans lequel seront déployés les clients ASP et la partie administrateur de l'ASP vous ne pourrez pas utiliser tous les modes de communications. Chacun de ces modes de communication est donc adapté à un environnement spécifique.

Le mode réseau local est le plus simple en mettre en œuvre. Il nécessite de mettre en place un répertoire partagé dans lequel les clients ASP ou la partie administrateur de l'ASP pourront déposer ou obtenir les fichiers des périodes de paie. Dans ce mode, aucune autre opération que l'ouverture et la clôture des périodes de paie par les opérateurs ne seront à réaliser.

Ce mode de communication peut-être exploité, à travers des postes clients connectés au réseau local, et partageant donc une ressource réseau. Bien entendu, il faudra veiller à ce que les divers utilisateurs des clients ASP et de la partie administrateur de l'ASP aient des droits suffisants sur cette ressource réseau.

Par contre si la ressource réseau est exploitée à travers un VPN, il est fortement déconseillé d'utiliser ce mode de communication, car l'écriture et la lecture de nombreux fichiers par les clients ASP dépendent trop de la vitesse de transfert de ces fichiers. Le traitement de ces opérations d'ouverture / fermeture des fichiers peut-être alors trop lente pour une utilisation optimale de l'application.

Dans ce dernier cas, il est préférable d'exploiter les clients ASP au travers de sessions TSE. Les clients ASP échangeront alors les données à travers un vrai réseau local, sans perte de performances, liées à la lenteur des transmissions, car seules les données d'affichage / séquences clavier seront alors échangées entre le serveur et les clients et pas les données de l'ASP.

L'utilisation du mode FTP est une solution alternative fonctionnant de façon transparente pour les utilisateurs. Elle se distingue du mode réseau local par des temps de traitements lors de l'ouverture des périodes de paie un peu plus longs. Cet allongement de temps de l'ouverture d'une période de paie n'est présent que lors de l'ouverture d'une nouvelle période de paie par les clients ASP. De façon analogue la clôture de la période de paie par les clients ASP entraîne un temps de traitement plus long que le mode réseau local.

Dans ce mode de configuration, il faudra, bien entendu, s'assurer que les utilisateurs des clients ASP et de la partie administrateur ASP aient des droits suffisants sur le serveur FTP (lecture/écriture/suppression) et des droits d'accès à ce même serveur.

Le dernier mode de communication (email), est le moins souple, car il oblige les utilisateurs à ouvrir des pièces jointes (les périodes de paie transmises par l'administrateur de l'ASP). Il nécessite le paramétrage des informations relatives au serveur SMTP utilisé. Il faut également que les antivirus soient paramétrés afin de permettre à l'application ASP d'utiliser les fonctions d'envoi d'emails. De plus ce mode de communication nécessite des actions supplémentaires afin d'obtenir dans le client ASP les nouvelles périodes de paie. L'utilisateur doit, en effet, ouvrir une pièce jointe d'un email reçu de l'administrateur de la paie afin de le trouver disponible dans le client ASP. Bien que cette opération semble simple elle peut nécessiter du paramétrage au niveau du client mail utilisé par le client.

Le choix du mode de communication peut donc impliquer l'acceptation de contraintes de paramétrages ou d'utilisation. Il est primordial de bien comprendre ces limitations et contraintes afin de faire le choix le plus adapté à l'environnement du client.

INSTALLATION

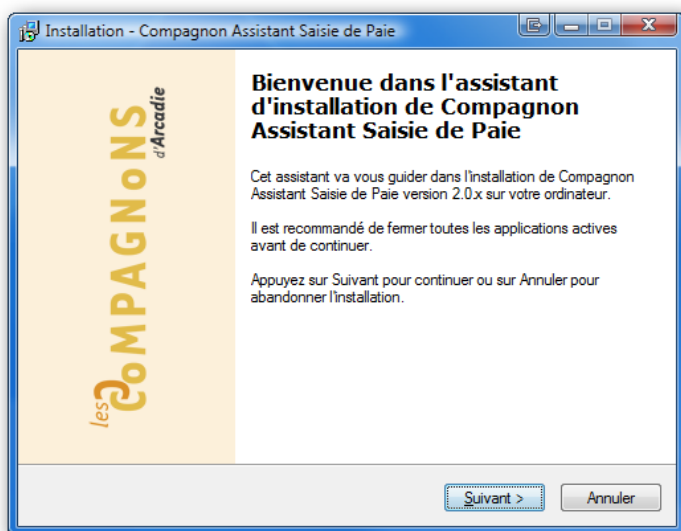
L'installation du CoPAGNoN ASP se fait à partir du fichier 'Setup CoPAGNoN ASP.exe'. Ce jeu d'installation vous permet d'installer les 3 modules nécessaires à son bon fonctionnement : les modules propres à l'administration des dossiers de paie et le module propre à la saisie des données par les utilisateurs des sites.

MODULES ADMINISTRATION

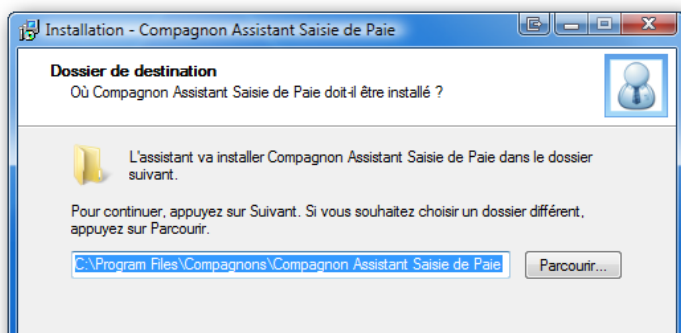
Très important :

Les modules d'administration de l'ASP ne doivent être installés et utilisés que sur un seul poste de travail ou une seule session TSE. Bien que paraissant fonctionnelle, la mise en place des modules ASP vers Paie et Paie vers ASP sur des sessions d'utilisateurs différents (TSE) provoquent des pertes et écrasements de données.

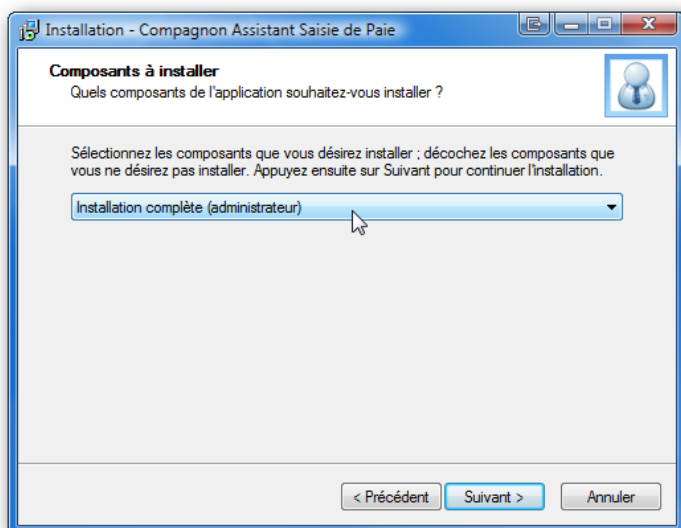
Le processus d'installation des modules d'administration (dédié à l'administrateur) s'effectue en plusieurs étapes décrites ci-dessous.



Cette étape est une introduction vous souhaitant la bienvenue 😊

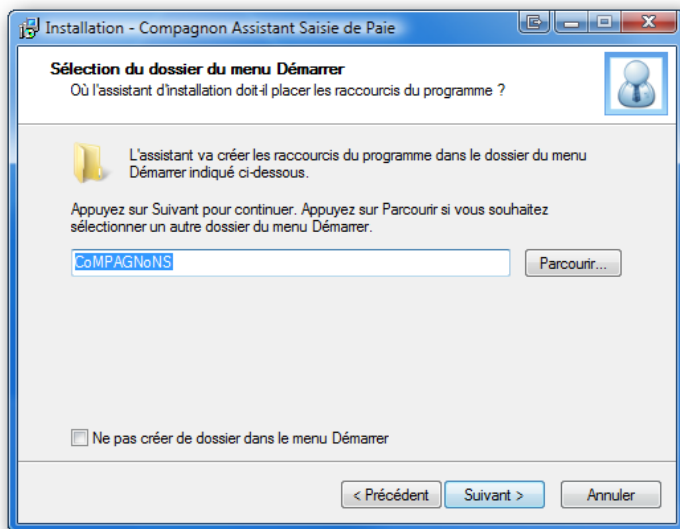


Cette étape permet de choisir le répertoire d'installation du CoPAGNoN ASP.

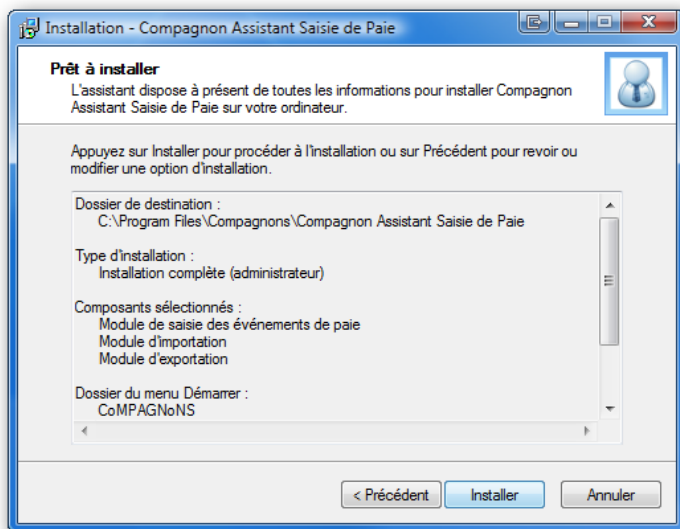


Cette étape permet de choisir entre l'installation des modules administrateur ('Paie vers ASP' et 'ASP vers Paie') ou du module utilisateur (saisie de paie).

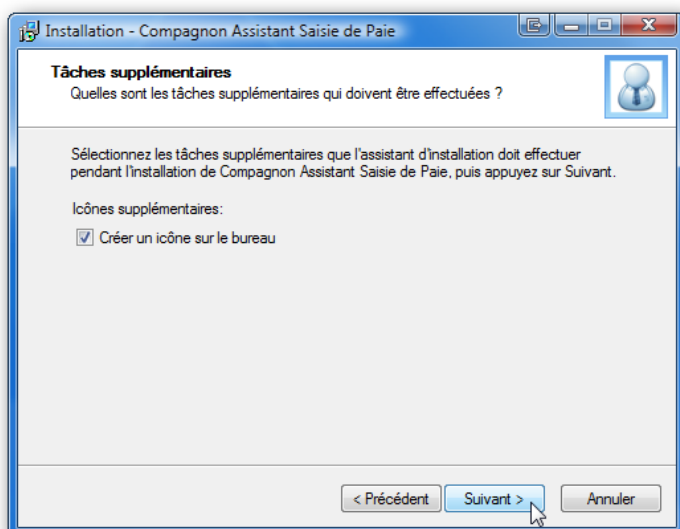
Sélectionnez ici 'Installation complète (administrateur)'



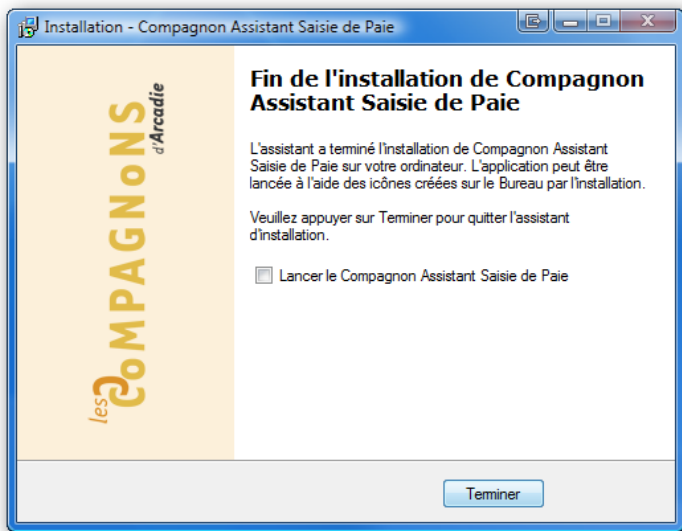
Cette étape permet de renommer éventuellement le nom du dossier du menu démarrer.



Cette étape vous permet de confirmer vos choix et procède à l'installation du produit.

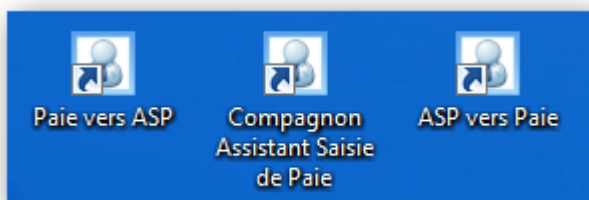
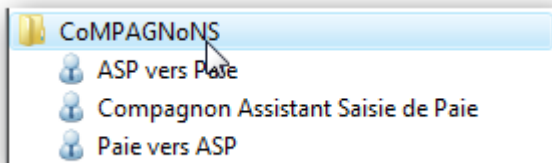


Cette étape vous permet de spécifier que vous désirez avoir des icônes sur le bureau en plus des entrées ajoutées dans le menu démarrer.

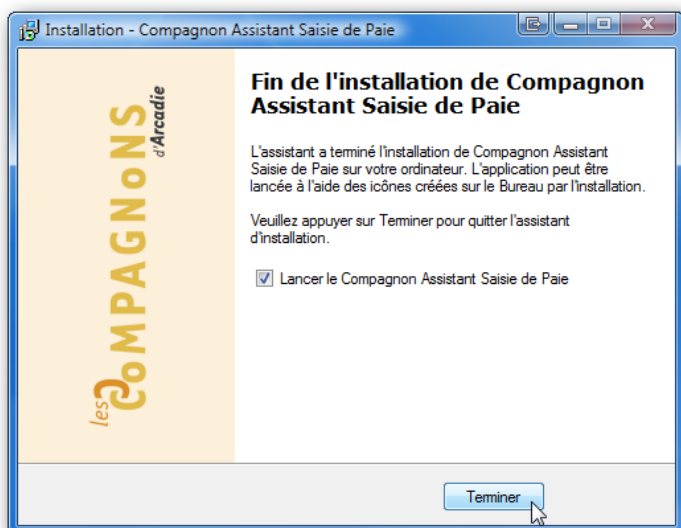
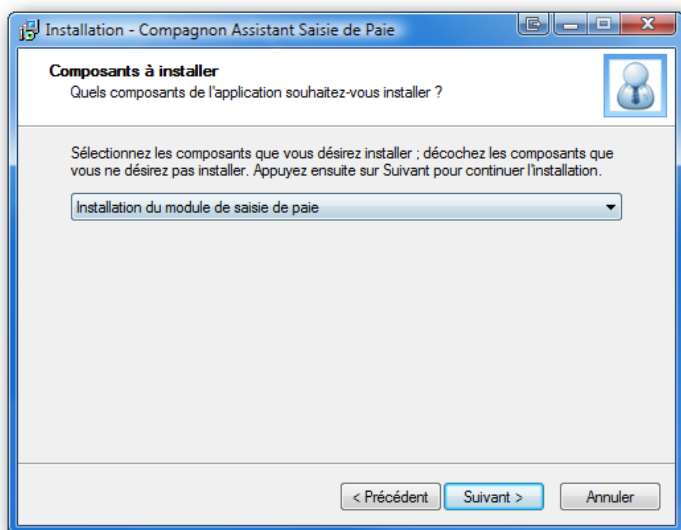


Cette étape vous permet de lancer directement le CoMPAGNoN ASP (module saisie de paie).

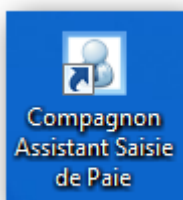
Une fois l'installation terminée vous aurez de nouvelles entrées dans votre menu 'Démarrer' et éventuellement des raccourcis sur votre bureau.



Le processus d'installation du module de saisie de paie (dédié aux utilisateurs) est identique à celui d'installation des modules d'administration à l'exception de l'étape 'Composants à installer' pour laquelle vous devez sélectionner 'Installation du module de saisie de paie'.



Une fois l'installation terminée vous aurez de nouvelles entrées dans votre menu 'Démarrer' et éventuellement un raccourci sur votre bureau.



PREMIERE UTILISATION

Dans le cadre d'une première utilisation, nous allons ici décrire un scénario global d'utilisation du CoMPAGNoN ASP avec le dossier de démonstration (essai.prh) fourni par SAGE Paie 100 version propriétaire.

N.b. : Vous pouvez utiliser pour cette première utilisation une version SQL ou SAGE SQL. Cela ne change à rien le déroulement du scénario ; seuls quelques paramètres différeront comme nous le verrons plus loin.

CAS 1 : RESEAU LOCAL

L'utilisation du CoMPAGNoN ASP dans le cadre d'un réseau local étant le plus simple à mettre en œuvre, c'est donc ce premier cas que nous allons développer ci-dessous.

Pour cela nous allons dans un premier temps :

1. Transférer les données depuis le dossier démonstration de Paie Sage Ligne 100 vers les sites de saisie déportée.
2. Dans un deuxième temps, nous allons saisir des événements, des valeurs de base.
3. Puis nous allons récupérer ces données et les traiter.
4. Pour enfin intégrer celles-ci dans le dossier de paie SAGE.

PAIE VERS ASP

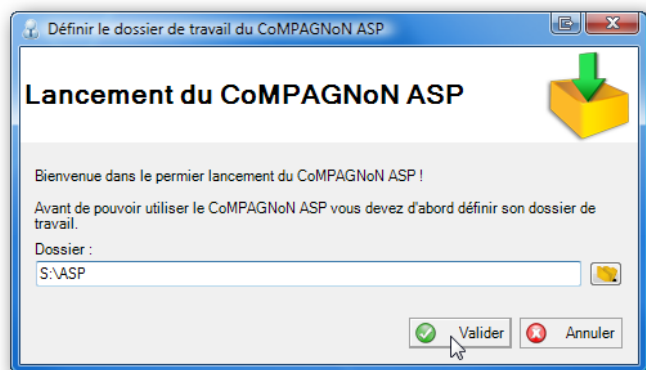


Ce module disponible pour l'administrateur du CoMPAGNoN ASP permet d'extraire les données provenant d'un ou plusieurs dossiers de paie en vue de les rendre disponibles aux utilisateurs.

Information :

La notion de **Site** est une notion propre au CoMPAGNoN ASP. Elle correspond en fait à un sous-ensemble d'éléments (salariés, événements, valeurs de base) d'un dossier de paie. Cela signifie simplement que la notion de site est un dossier de paie sur lequel vous avez appliqué des sélections de salariés, événements ou valeurs de base. En effet afin de pouvoir répondre à plusieurs modes de fonctionnement il peut être nécessaire de définir, et ce à partir d'un même dossier de paie, plusieurs sites correspondants, par exemple, à chacun des établissements de ce même dossier. Un site n'est en fait qu'un dossier de paie sur lequel on applique des filtres sur certains critères (matricule salarié, code événement). On peut donc définir pour un même dossier de paie un ou plusieurs sites.

Lors du premier lancement du CoMPAGNoN ASP (partie cliente et partie administration) une boîte de dialogue vous invite à spécifier le répertoire de travail du CoMPAGNoN ASP. Par défaut celui-ci vous propose le répertoire préconisé par Microsoft pour le stockage des données d'une application. Ce répertoire varie suivant le système d'exploitation que vous utilisez. Dans le cadre de cet exemple d'utilisation de notre cas d'utilisation (Cas 1 – Réseau local) nous définirons ce répertoire à 'S:\ASP'. 'S' étant la lettre du lecteur réseau pointant sur notre serveur de données et 'ASP' étant un répertoire définie sur ce même serveur. On aurait pu également écrire '\\MonServeurDeDonnees\ASP'.



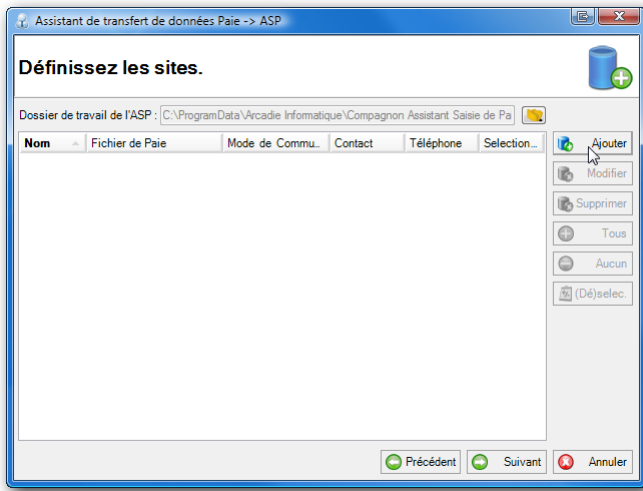
Important :

Dans le cadre d'un cas d'utilisation en réseau local / TSE ce répertoire de travail **doit être le même** pour le module administration et le module client du CoMPAGNoN ASP. (Par exemple un dossier partagé d'un serveur de données).

Lorsque, comme nous le verrons plus loin, nous aurons à importer les données générées par le CoMPAGNoN dans la Paie SAGE Ligne 100 ; nous devons faire référence à ce répertoire. Il est donc important, pour des raisons de facilité d'accès, de redéfinir ce répertoire afin que lors de l'utilisation du module 'ASP->Paie' et de l'importation des fichiers SAGE que devra réaliser l'opérateur 'administrateur' (le répertoire défini par défaut étant peu accessible par la navigation par l'explorateur de fichier).

Attention : Lorsque vous redéfinissez le répertoire de travail du CoMPAGNoN ASP, après avoir déjà réalisé des traitements de période de paie, les données ne sont pas automatiquement déplacées vers le nouveau répertoire. Veillez donc à effectuer cette opération manuellement.

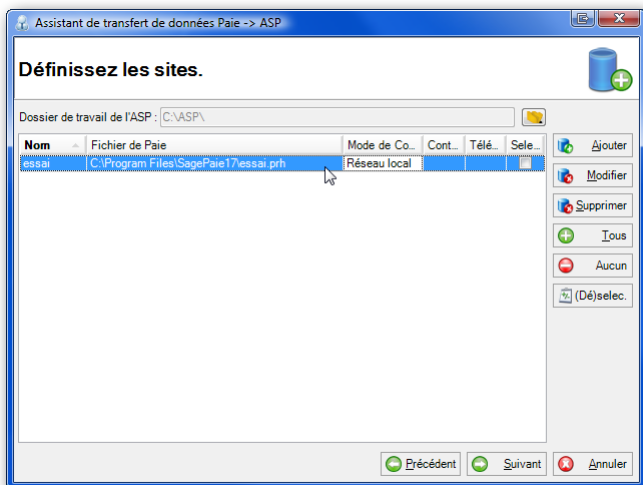




Avant de pouvoir utiliser le CoMPAGNoN ASP afin de saisir des évènements, il convient d'extraire les données du dossier de paie afin de pouvoir les exploiter depuis le 'module utilisateur'. Nous allons donc référencer un nouveau site auprès du 'module administrateur'.

DEFINIR / GERER LES SITES

Cet écran vous permet de gérer (ajouter, modifier ou supprimer) les sites pour lesquels vous souhaitez



La génération des fichiers attendus par les utilisateurs du module utilisateur du CoMPAGNoN ASP n'est réalisée que pour un ou en ensemble de sites sélectionnés.

DEFINITION D'UN SITE

Définition d'un site

Définissez un nouveau site
Sélectionnez un fichier paie de la Ligne 100, 500 ou 1000, ou associez à un nom de site la définition de la source d'accès aux données.
Définissez un mot de passe pour le fichier à destination du site ainsi que le mode de communication avec celui-ci (email, ftp, ...).

Source de données

Nom du Site : Contact : Téléphone :

Mot de passe :

Fichier Paie SAGE :

Propriétés de connexion à la base Propriétaire

Nom de connexion :

Mot de passe :

Communication

Mode de communication :

Répertoire réseau local :

Cet écran de saisie vous permet de définir un 'site'. Pour cela sélectionnez d'abord le fichier .PRH correspondant à votre dossier de PAIE.

En fonction du type de la base de données associée au fichier, il vous est proposé de définir les propriétés de connexion propre à chacun de ces types :

- Base propriétaire
- Base SQL Serveur

Propriétés de connexion à la base propriétaires :

Propriétés de connexion à la base Propriétaire

Nom de connexion :

Mot de passe :

Nom de connexion : Nom de connexion d'un utilisateur habilité du fichier *.prh.

Mot de passe : Mot de passe associé au nom de connexion d'un utilisateur habilité du fichier *.prh.

Important :

Les mots de passe sont sensibles à la case. Le système considérera le mot de passe 'toto' comme différent de 'Toto' ou encore 'TOTO'. Pensez-y lors de la saisie de ce même mot de passe dans le module utilisateur qui vous permet d'obtenir / lire les différentes périodes de paie d'un site.

Afin de garantir la sécurité de vos données, tous les fichiers manipulés par le CoMPAGNoN ASP sont cryptés. Utilisez un mot de passe différent pour chacun des sites que vous allez générer afin que les utilisateurs des différents sites ne puissent accéder et consulter des fichiers qui ne leur sont pas destinés.

Propriétés de connexion à la base SQL serveur:

Propriétés de connexion à la base SQL

Serveur SQL Server : YODA\CLIENTS

Se connecter en utilisant : Authentification Windows
 Authentification SQL Server

Nom de connexion :

Mot de passe :

Base de données : SagePaieSQL

Serveur SQL Serveur : Nom du Serveur de bases de données\ Nom de l'instance SQL Serveur.

Base de données : Nom de la base de données de Paie.

Se connecter en utilisant : spécifie une connexion via une authentification Windows ou SQL Serveur. Dans le cadre d'une authentification SQL Serveur spécifiez le nom et le mot de passe du compte SQL serveur avec lequel vous vous connectez à la base de données.

Choix du mode de communication

Le module administration prend en charge 3 modes de communications entre la partie client et la partie serveur :

1 – RESEAU LOCAL :

Communication

Mode de communication : Réseau Local

Répertoire réseau local : C:\ASP\Echange\

Ce mode de fonctionnement ne demande aucun paramétrage particulier. Les données sont échangées automatiquement entre les clients ASP et l'administrateur de l'ASP par des fichiers qui sont générés dans des sous-dossiers du répertoire de travail de l'ASP.

L'utilisation de l'ASP via ce mode de communication et à travers un VPN est fortement déconseillée. Bien que fonctionnel, les ralentissements lors des opérations de lecture / écriture des fichiers ne permettent pas une bonne exploitation de l'application par les opérateurs

2 – FTP :

Communication

Mode de communication : FTP

Serveur FTP : 80.247.231.222 Port : 21

Utilisateur : admini Mot de passe : *****

Mode de transfert : Actif Passif

Ce mode de fonctionnement demande le paramétrage côté client ASP et administrateur de l'ASP des informations relatives à la connexion au serveur FTP utilisé :

- l'adresse du serveur FTP et son port
- le compte utilisateur / mot de passe qui se connecte au serveur FTP
- le mode de transfert utilisé : actif ou passif.

3 – EMAIL :

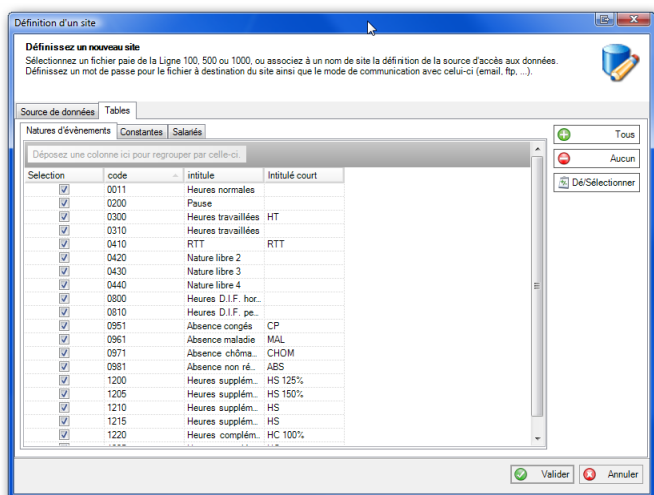
Communication			
Mode de communication :	Email		
Serveur SMTP :	192.168.1.251	Port :	25
Utilisateur :	gilles.mankowski	Mot de passe :	*****
Email du destinataire :	utilisateurAsp1@compagnons-arcadie.com		
Votre adresse email :	AdministrateurAsp@compagnons-arcadie.com		

Ce mode de fonctionnement demande le paramétrage coté client ASP et administrateur de l'ASP des informations relatives à la connexion au serveur SMTP utilisé :

- l'adresse du serveur SMTP et son port
- le compte utilisateur / mot de passe qui se connecte au serveur SMTP
- l'adresse email du destinataire auquel sera envoyée la période de paie
- l'adresse email de l'émetteur de ce mail.

Important :

Il est important de s'assurer que, quel que soit le mode de communication, les clients ASP disposeront des droits suffisants afin de réaliser les actions qui seront déclenchées : envoi d'email, connexion à un serveur FTP, copie de fichiers sur le réseau local.



Une fois les propriétés du site et les paramètres de connexions renseignés, vous pouvez cliquer sur l'onglet Tables.

Dans cet onglet vous trouverez les différentes listes (natures évènements, salariés, valeurs de bases) issues des données de votre dossier de paie. Pour chacune de ces listes vous pouvez sélectionner soit tous les éléments de la liste, soit un ou ensemble d'éléments de celle-ci. Seuls donc les éléments sélectionnés de ces listes seront accessible aux utilisateurs du module de saisie du CoMPAGNoN ASP.

Important :

Dans le cadre d'une connexion à une base de données propriétaire, et si vous ne sélectionnez qu'un sous-ensemble des salariés vous pouvez obtenir une erreur lié aux drivers ODBC de sage. En effet celui-ci limite le nombre de champs retournés à une valeur fixe (512). Cela signifie donc que vous ne pourrez pas, dans ce contexte, sélectionner un sous-ensemble de plus de 512 éléments ; et qu'il vous faudra donc sélectionner tous les salariés.

GENERER ET ENVOYER LES FICHIERS ASP POUR LES UTILISATEURS

Une fois que vous aurez défini un ou plusieurs sites, vous pouvez générer et mettre à disposition des utilisateurs du module de saisie les périodes de paie souhaitées.

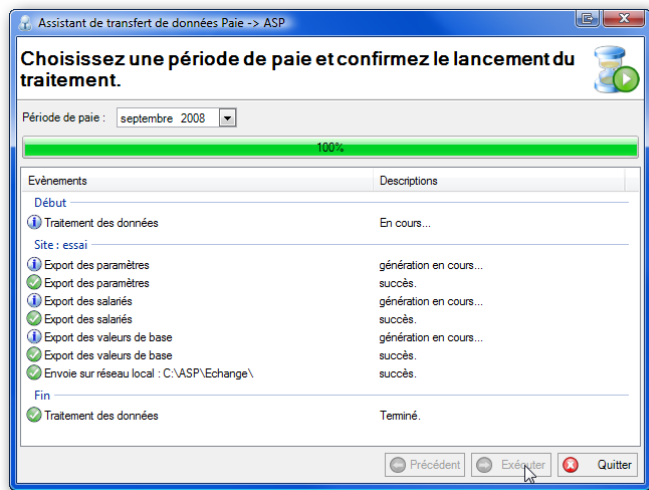
Sélectionnez les sites pour lesquels vous souhaitez générer une période de paie.

Sélectionnez alors la période de paie pour laquelle vous souhaitez générer des fichiers.

Pour l'ensemble des sites que vous avez sélectionnés, des fichiers pour la période choisie seront alors générés et transmis, en fonction des modes de communications paramétrés, vers les sites distants.

Important :

Dans le cas d'une utilisation en mode email, en fonction du client de messagerie qui sera utilisé, il se peut que celui-ci renomme le fichier lors de l'ouverture de la pièce jointe. La partie cliente de l'ASP ne pourra alors l'exploiter. Si cela se produit, il faut enregistrer la pièce jointe sous le bureau et double cliquer alors sur celle-ci pour la période de paie correspondant à ce fichier soit correctement ouverte par le CoMPAGNoN ASP.



SAISIE DE PAIE

Voir la documentation utilisateur du module de saisie.

ASP VERS PAIE

Le module ASP vers PAIE n'est que la symétrie du module PAIE vers ASP. La configuration et les écrans qu'il présente à l'administrateur de la PAIE sont donc quasiment identiques au module ASP vers PAIE.

En fait, pour être exact, il n'existe qu'une seule différence entre les interfaces utilisateurs de ces modules : La ou le module Paie vers ASP demande à l'utilisateur de choisir une période de paie, le module ASP vers Paie ne le demande pas, car cette information est contenue dans les fichiers des périodes de paie clôturées et transmises par les clients ASP.

Ce module permet de générer les fichiers au format SAGE Paie à partir des informations saisies ou modifiées par les différents clients ASP. Ces fichiers sont générés dans le sous dossier 'Fichiers à importer' du répertoire de travail de l'ASP.

Une fois les fichiers (salariés, évènements et valeurs de base) générés ; ceux-ci devront être importés dans la Paie SAGE via ses fonctionnalités d'import.

ENVIRONNEMENT

Il est indispensable de bien définir, avec le client ou le distributeur, l'environnement de travail dans lequel sera exploité le CoMPAGNoN ASP. Une mauvaise définition de ce contexte peut avoir des effets très négatifs (lenteurs d'ouverture/fermeture de l'ASP, erreurs d'accès aux fichiers de configuration -> erreurs dans l'ASP, perte de paramétrage) et renvoyer l'image d'un produit bogué alors qu'il ne s'agit souvent que de problèmes de droits ou de paramétrage de l'ASP.

Une description de l'environnement dans lequel sera utilisé l'ASP est donc impérative tant la mauvaise prise en compte de celui-ci peut être à la source de nombreux problèmes.

Par exemple, il est notamment important de vérifier que lors de l'utilisation de l'ASP dans un contexte réseau local, il s'agit bien d'un réseau local et non d'un réseau étendu à travers un VPN.

De façon générale il est préconisé de faire valider les environnements dans lesquels seront exécutés les différents modules de l'ASP par un représentant des CoMPAGNoN.

PARAMETRAGE

Une bonne partie du paramétrage du CoMPAGNoN ASP dépendant de l'environnement et des modes de connexion utilisés ; il est donc nécessaire d'avoir accès à des informations permettant la configuration de ceux-ci :

- Paramètres de connexion au serveur FTP
- Paramètres de connexion au serveur de mail (SMTP)
- Configuration des droits d'accès au répertoire de travail de l'ASP ainsi qu'au répertoire d'installation de l'ASP.
- Configuration des droits de création de sources ODBC système.

Avant d'entreprendre toute formation (et notamment la formation administrateur de l'ASP) il est vivement conseillé de réaliser le paramétrage d'un dossier Test pour un site de paie. Ce dossier Test permettra de réaliser un cycle de test complet tel décrit dans la section formation. Une fois ce test réalisé, vous pourrez supprimer tous les fichiers du dossier de travail de l'ASP afin de commencer votre formation dans un environnement propre.

La formation doit être réalisée pour deux profils d'utilisateur du CoMPAGNoN ASP :

ADMINISTRATEUR DE L'ASP

Cette formation se doit de se focaliser sur les moyens fournis à l'administration d'extraire les données utilisées par les clients ASP et les moyens de les communiquer aux utilisateurs distants :

- Création des sites à partir des fichiers de paie du client.
 - o Attention sur la notion de site / mode de passe associé avec distinction de la case.
- Configuration des différents modes de communication
- Sélection des sous-ensembles d'éléments (salariés, évènements & valeurs de base). Voir l'incidence sur ces sélections lors de l'ajout d'éléments.
- Génération des fichiers de période.
- Récupération des fichiers de paie clôturés (si mode de communication email)
- Génération des fichiers à importer dans SAGE.
- Import dans SAGE de ces fichiers.

Dans tous les cas de test un cycle (voire deux) complet ASP doit être réalisé. Nous entendons par cycle complet les phases suivantes :

- Génération des fichiers d'une période test pour un site à partir du module Paie vers ASP
- Saisie sur un client ASP de données test :
 - ajout de salariés
 - modification d'informations de salariés (bancaire, adresse postale)
 - ajout d'évènement (sur la période et récurrents)
 - saisie de valeurs de base.
 - clôture de la période de paie.
- Génération des fichiers à importer dans SAGE pour un site à partir du module ASP vers Paie
- Import de ces données dans SAGE.

Le deuxième cycle pourra reprendre les nouveaux salariés créé dans SAGE lors de l'import du 1^{er} cycle.

CLIENT DE L'ASP

Cette formation se doit de se focaliser sur les moyens fournis à l'utilisateur de saisir et de consulter rapidement les informations relatives aux évènements de paie, salariés ou valeurs de base.

Elle se doit donc de voir les éléments suivants :

- Ouverture des fichiers et des nouvelles périodes de paie. Fonctionnement particulier via le mode de communication email : fichier joint à ouvrir.
- Clôture des périodes de paie. Expliquer l'incidence de la clôture sur le cycle de l'ASP et ses implications si les fichiers générés par l'administrateur de l'ASP ont été importés. Voir qu'une clôture peut faire l'objet d'une consultation ou d'une modification afin de re-clôturer une période

- Consultation de l'historique des évènements des périodes de paie. Lors de tests sur plusieurs périodes de paie, montrer à l'utilisateur comment retrouver les évènements saisis sur une période précédente.
- Comportement des listes : Voir le comportement général des listes des salariés, évènements,... afin que l'utilisateur puisse organiser celles-ci selon ses besoins. Cela implique que l'utilisateur devra être capable de trier, regrouper, filtrer les listes, ajouter ou supprimer de colonnes à celles-ci. Il faudra bien insister sur la distinction qu'il existe entre les lignes de filtre et d'ajout d'éléments.
- Ajouter des éléments tels :
 - o les salariés,
 - o les évènements (de la période, ponctuels ou récurrents). Implication sur les autres périodes pour les évènements ponctuels ou récurrents.
 - o Réaliser ces opérations pour un salarié ou un ensemble de salariés. Il est intéressant d'insister sur la notion de date de validité, sur la multi sélection de salariés, sur les évènements ponctuels futurs et leurs règles d'application.
- Modification des éléments :
 - o Voir la modification d'une fiche salariés (par exemple informations de compte bancaire, adresse du salarié).
 - o Voir la mise en place d'un nouveau contrat sur un ancien salarié.
 - o Modification d'un évènement de la période
 - o Modification d'un évènement récurrent ou ponctuel.
 - o Saisie des valeurs de base
- Suppression :
 - o Suppression d'un salarié, d'un évènement.
 - o Suppression d'un ensemble de salariés ou d'évènements.